

**AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION DE SON ENFANT MINEUR AU  
JEU-CONCOURS DESSIN SYNERGIE « TOUR DE France 2020 – B&B VITAL CONCEPT »**

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Représentant légal de l'enfant :

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le ...../...../.....

Donne mon accord exprès à la participation de mon enfant, identifié ci-dessus, au jeu-concours dessin « Tour de France 2020 – B&B Vital Concept » organisé par la société Synergie du 18 août 2020 au 03 septembre 2020, ainsi qu'à la diffusion de son dessin, par la société Synergie, conformément aux conditions qui sont détaillées ci-dessous (dans la **CESSION DE DROITS D'AUTEURS**).

J'atteste avoir pris connaissance et accepté le Règlement dudit concours téléchargeable à l'adresse suivante <https://www.synergie.fr/reglement-jeux>

Je déclare que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et complètes.

Fait à ....., le .....

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant légal

Toute participation et toute remise de dotation au profit d'un participant mineur sont conditionnées à la signature de cette autorisation, ainsi qu'à celle de la **CESSION DE DROITS D'AUTEURS ci-dessous**.

## CESSION DE DROITS D'AUTEURS

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Représentant légal de l'enfant :

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le ...../...../.....

Autorise ....., au profit de la société SYNERGIE, la cession des droits patrimoniaux d'auteur de mon enfant sur le dessin réalisé dans le cadre du jeu-concours « Tour de France 2020 – B&B Vital Concept » et à ce titre,

Cède à SYNERGIE les droits exclusifs de reproduction, représentation, d'exploitation et le cas échéant d'adaptation éventuelle (en fonction des nécessités techniques liées aux supports) du dessin de mon enfant sur tout support numérique notamment les réseaux sociaux de SYNERGIE (en premier lieu Facebook, éventuellement LinkedIn, Instagram, Twitter) et éventuellement son site internet, et pour toute campagne promotionnelle d'un jeu-concours identique qui serait organisé par la société SYNERGIE sur le Tour de France 2021.

Cette cession est consentie à titre gracieux, sur le territoire français, pour une durée d'un (1) an à compter de la première utilisation du dessin gagnant.

Fait à .....<sup>1</sup>, le .....

---

Signature du représentant légal

---

<sup>1</sup> Mention obligatoire